



ANNEXE : Réservataire COMMUNE OLORON SAINTE MARIE – Flux et estimation du volume de mises à disposition année 2024

1. Flux du réservataire

Calcul de la part du flux annuel de logements mis à disposition du réservataire :

$$\frac{\text{Nombre de droits de réservation en stock du réservataire}}{\text{Nombre total de logements sociaux au sein du patrimoine du bailleur}}$$

Soit, pour le réservataire :

Nombre de droits de réservation en stock du réservataire : 57

Nombre total de logements sociaux au sein du patrimoine du bailleur : 311

= 18,33% du flux annuel de logements

2. Exclusions sur le patrimoine de l'Office64 de l'Habitat

Exclusions réglementaires :

- Les résidences universitaires, les logements-foyers, les résidences de service ;
- Les logements financés en Prêt Locatif Intermédiaire (PLI) et libres ;
- Les logements destinés à la démolition.

Exclusions départementales :

- Les logements dédiés à la sédentarisation des gens du voyage
- Les logements bénéficiant d'un financement spécifique au titre de l'habitat inclusif
- Les logements en intermédiation locative gérés par une association

3. Estimation du volume de mises à disposition

Assiette de référence :

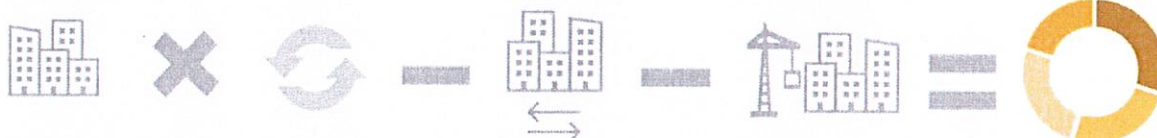
Logements concernés par la gestion en flux au 1^{er} janvier de l'année en cours

Taux de rotation du bailleur sur le territoire

Estimation des lgts nécessaires aux mutations internes sur l'année en cours

Estimation des lgts nécessaires aux relogements ANRU, ORCOD, LHI sur l'année en cours

Estimation des logements à répartir entre les réservataires



La part du flux annuel de logements mis à disposition du réservataire est appliquée à cette assiette de référence afin d'estimer le nombre de logements à orienter vers le réservataire.

Estimation annuelle du nombre de logements mis à disposition du réservataire :

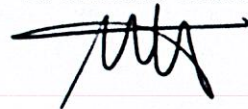
Nombre de logements concernés par le flux au 1 ^{er} janvier 2024. (hors logements relevant des exclusions (cf article 2-1 de la convention)	293
Taux de rotation N-1 du bailleur sur le territoire, ou moyenne des 3 dernières années si aucune libération en N-1	9,97%
Estimation du nombre de logements libérés dans l'année	30
Estimation du nombre de logements nécessaires aux mutations internes	3
Estimation du nombre de relogements nécessaires dans le cadre des opérations de renouvellement urbain/ORCOD/Habitat indigne	0
Estimation du nombre de logements dans l'assiette du flux	27
Part du flux annuel de logements mis à disposition du réservataire	18,33%
Estimation du nombre de logements mis à disposition du réservataire	5

A Bayonne, le

La commune de OLORON SAINTE MARIE,
Le Maire

UTHURRY BERNARD

OFFICE64 de l'Habitat
Le Directeur Général



Thierry MONTET